



CC Le Grand Charolais (Siren : 200071884)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Paray-le-Monial
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabien GENET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32 rue Desrichard
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71600 PARAY-LE -MONIAL
Téléphone	
Fax	03 85 81 94 59
Courriel	contact@legrandcharolais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	41 905
-----------------------------	--------

Densité moyenne

44,34

Périmètre

Nombre total de communes membres : 44

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Ballore (217100171)	93
71	Baron (217100213)	315
71	Beaubery (217100254)	380
71	Champlecy (217100825)	225
71	Changy (217100866)	471
71	Charolles (217101062)	3 199
03	Chassenard (210300638)	984
03	Coulanges (210300869)	353
71	Digoin (217101765)	8 072
71	Fontenay (217102037)	41
71	Grandvaux (217102243)	83
71	Hautefond (217102326)	224
71	La Motte-Saint-Jean (217103258)	1 261
71	Le Rousset-Marizy (200059863)	698
71	Les Guerreaux (217102292)	240
71	L'Hôpital-le-Mercier (217102334)	307
71	Lugny-lès-Charolles (217102680)	358
71	Marcilly-la-Gueurce (217102763)	123
71	Martigny-le-Comte (217102854)	428
03	Molinet (210301735)	1 195
71	Mornay (217103233)	128
71	Nochize (217103316)	114
71	Oudry (217103340)	400
71	Ozolles (217103399)	443
71	Palinges (217103407)	1 559
71	Paray-le-Monial (217103423)	9 630
71	Poisson (217103548)	591
71	Prizy (217103613)	73
71	Saint-Agnan (217103829)	725
71	Saint-Aubin-en-Charollais (217103886)	500
71	Saint-Bonnet-de-Joux (217103944)	775
71	Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne (217103951)	198
71	Saint-Julien-de-Civry (217104330)	498
71	Saint-Léger-lès-Paray (217104397)	740
71	Saint-Vincent-Bragny (217104900)	1 022
71	Saint-Yan (217104918)	1 206
71	Suin (217105295)	275
71	Varenne-Saint-Germain (217105576)	724
71	Vaudebarrier (217105626)	260
71	Vendennes-lès-Charolles (217105642)	763

71	Versaugues (217105733)	210
71	Viry (217105865)	257
71	Vitry-en-Charollais (217105881)	1 132
71	Volessvres (217105907)	632

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Compétences supplémentaires : - Assainissement : étude, contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif. (Le grand Charollais) Réalisation d'études de zonage et élaboration du schéma d'assainissement pour les communes de Saint-Léger-lès-Paray et Vitry-en-Charollais.</i></p>
<p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i></p>
<p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p><i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.</i></p>
<p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p>
<p>- Activités sanitaires</p> <p><i>Compétences supplémentaires : Toute action favorisant le maintien ou la création d'activités de santé sur le territoire intercommunal</i></p>
<p>- Action sociale</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.</i></p>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p>
<p>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville</p> <p><i>animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p>
<p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire</p> <p><i>politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i></p> <p><i>code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p>
<p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p><i>Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.</i></p>

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétence facultative : soutien à l'organisation de manifestations culturelles, sportives, touristiques et économiques contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes.

- Activités sportives

Compétences supplémentaires : Soutien à l'organisation de manifestations culturelles, sportives, touristiques et économiques contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Constitution de réserves foncières

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- Organisation des transports non urbains

Compétences supplémentaires : Organisation en second rang d'un service à la demande de transports non urbains de personnes. (Le Grand Charolais).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétences optionnelles : Création, aménagement et entretien de la voirie.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Politique du logement non social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.

- Politique du logement social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Compétences supplémentaires : Soutien à l'aménagement numérique par l'amélioration de la couverture haut débit et très haut débit du territoire communautaire.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétence obligatoire : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Compétences optionnelles : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

Compétences facultatives : Accompagnement des manifestations, événements et initiatives contribuant à la promotion et au rayonnement des productions agricoles du territoire communautaire. Balisage et promotion des sentiers de randonnée inscrits au titre des balades vertes. Soutien au développement des voies vertes et voies bleues. Mise en valeur de la voie d'eau par la gestion et/ou la création d'équipements portuaires et nautiques sur les canaux. Actions culturelles : organisation d'actions ou événements concernant tout ou partie des communes et générant une fréquentation intercommunale, dotés d'un caractère itinérant sur le territoire communautaire afin de rapprocher la population de la culture. Habilitation statutaire : paiement de la contribution financière au service départemental d'incendie et de secours pour les communes membres de la communauté de communes.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SM d'élimination et de valorisation des déchets et ordures ménagères (SMEVOM) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	131 131
71	SI d'étude et d'aménagement de l'Arroux et de son bassin versant (200072759)	SM fermé	74 045
71	PETR du Pays Charolais Brionnais (200050276)	SM fermé	92 990
71	SM d'étude et d'aménagement de l'Arconce et de ses affluents (SMAAA) (200016277)	SM fermé	32 726
71	SI d'aménagement de la Loire et de ses affluents du département de Saône et Loire (200079358)	SM fermé	25 860
71	SI du bassin versant de la Bourbince (200060804)	SM fermé	120 121

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)